



Berne, le 15.04.2026

Prix de marché de référence pour la prime de marché flottante selon l'art. 30a^{quinquies} OEneR

Les prix du marché de référence sont déterminants pour fixer la prime de marché flottante, soit la différence entre le taux de rétribution et le prix de marché de référence. Le prix de marché de référence pour la prime de marché flottante correspond au prix de marché de référence visé à l'art. 15 OEneR, auquel s'ajoute un prix pour les garanties d'origine

Le prix des garanties d'origine pour les installations photovoltaïques participant au système de la prime de marché flottante est calculé sur la base des prix payés en moyenne par les gestionnaires de réseau durant l'année précédente en Suisse pour des garanties d'origine concernant des installations photovoltaïques. L'OFEN fixe le prix pour toute l'année en cours et les publie sur le site I14Y, [Lien](#).

Le prix des garanties d'origine pour les installations hydroélectriques, pour les installations de biomasse et pour les installations éoliennes est calculé sur la base d'un pourcentage du prix de marché de référence visé à l'art. 15 OEneR. Le pourcentage est de

1. pour les installations hydroélectriques: 5%;
2. pour les installations de biomasse et éoliennes: 10 %.

Les prix s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée.

Publication trimestrielle uniquement : au plus tard 10 jours ouvrables suivant la fin du trimestre, à 12h00. Les fichiers XML et CSV avec le prix de marché de référence pour la prime de marché flottante et pour les installations bénéficiant du système de rémunération de l'injection sont publiés sur [I14Y](#).

Office fédéral de l'énergie OFEN
Tél. +41 58 462 56 11
contact@bfe.admin.ch



Prix de marché de référence pour le photovoltaïque dans le système de la prime de marché flottante

Année	Mois	Prix mensuel (CHF/MWh)	Volume mensuel (MWh)	Trimestre	Prix trimestriel (CHF/MWh)	Volume trimestriel (MWh)
2026	1	141.77	101'447	Q1	117.66	683'957
2026	2	112.70	185'438			
2026	3	113.81	397'071			



Prix de marché de référence pour l'hydroélectricité dans le système de la prime de marché flottante

Année	Mois	Prix mensuel (CHF/MWh)	Volume mensuel (MWh)	Trimestre	Prix trimestriel (CHF/MWh)	Volume trimestriel (MWh)
2026	1	133.20	627'152	Q1	123.16	2'192'716
2026	2	108.40	782'214			
2026	3	129.86	783'350			



Prix de marché de référence pour l'énergie éolienne dans le système de la prime de marché flottante

Année	Mois	Prix mensuel (CHF/MWh)	Volume mensuel (MWh)	Trimestre	Prix trimestriel (CHF/MWh)	Volume trimestriel (MWh)
2026	1	134.95	17'532	Q1	128.25	50'196
2026	2	116.34	20'182			
2026	3	138.10	12'483			



Prix de marché de référence pour la biomasse dans le système de la prime de marché flottante

Année	Mois	Prix mensuel (CHF/MWh)	Volume mensuel (MWh)	Trimestre	Prix trimestriel (CHF/MWh)	Volume trimestriel (MWh)
2026	1	136.38	145'159	Q1	128.34	437'476
2026	2	114.71	141'201			
2026	3	133.34	151'116			